

# Sécurité publique Canada

[Accueil](#) > [Sécurité nationale](#) > [Infrastructures essentielles](#)

---

## Infrastructures essentielles

On entend par infrastructures essentielles les processus, les systèmes, les installations, les technologies, les réseaux, les biens et les services qui sont essentiels à la santé, à la sécurité ou au bien-être économique des Canadiens et des Canadiennes, ainsi qu'au fonctionnement efficace du gouvernement. Les infrastructures essentielles peuvent être autonomes ou interconnectées et interdépendantes dans les administrations provinciales, territoriales ou nationales ou entre celles-ci. La perturbation de ces infrastructures essentielles pourrait se traduire en pertes de vie et en effets économiques néfastes, et pourrait considérablement ébranler la confiance du grand public.

La *Stratégie nationale et le plan d'action sur les infrastructures essentielles* met en place une approche de gestion tous risques pour accroître la résilience des actifs et systèmes intégrale tel que l'alimentation, les réseaux électriques, transports, communications, et systèmes de sécurité publique.

- [La Stratégie nationale](#) met en place une approche collective à l'intention des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que le secteur privé axés sur les partenariats, la gestion des risques, le partage de l'information et la protection des renseignements.
- [Le Plan d'Action](#) présente en détail les moyens de mettre en œuvre la Stratégie visant à fortifier la résilience des infrastructures essentielles du Canada.

## Résilience des infrastructures essentielles

La reconnaissance du fait qu'il est possible d'accroître la résilience des infrastructures essentielles en adoptant une combinaison appropriée : de mesures de sécurité pour s'occuper des incidents délibérés ou accidentels; de pratiques en matière de continuité des opérations visant à régler les interruptions et à assurer la prestation des services essentiels; de mesures de planification de la gestion des urgences afin de veiller à ce que les procédures d'intervention adéquates soient en place de manière à faire face aux perturbations imprévues et aux catastrophes naturelles.

## Partenaires en matière d'infrastructures essentielles

Compte tenu de l'interconnexion des infrastructures essentielles du Canada, il est nécessaire d'établir des partenariats entre le gouvernement et les intervenants, notamment les propriétaires et les exploitants des infrastructures essentielles, les organismes d'application de la loi et les collectivités de la recherche et du développement. En se fondant sur cette approche, Sécurité publique Canada collabore avec ses partenaires afin de gérer les risques, de réduire les vulnérabilités et d'accroître la résilience des dix secteurs d'infrastructures essentielles :

- Santé
- Alimentation
- Finances
- Eau
- Technologies de l'information et de la communication
- Sécurité
- Énergie et services publics
- Secteur manufacturier
- Gouvernement
- Transport

## Coopération entre le Canada et les États-Unis

La circulation des personnes et des produits entre le Canada et les États-Unis, ensemble avec les organisations et les processus qui facilitent la circulation à la frontière, représentent collectivement

une partie intégrale de nos infrastructures transfrontalières essentielles.

## **Ressources sur les infrastructures essentielles**

Sécurité publique Canada a compilé un ensemble de lois, de documents d'orientation et d'autres ressources à l'intention des partenaires et intervenants du secteur des infrastructures essentielles.

### **Communiqués sur les infrastructures essentielles**

#### **Le ministre Blaney renouvelle le financement de la formation sur les matières dangereuses à l'intention des premiers intervenants**

Le 7 avril 2014

#### **Le gouvernement Harper verse un paiement anticipé à la province de l'Alberta de 500 millions de dollars en vertu des Accords d'aide financière en cas de catastrophe**

Le 20 mars 2014

#### **Le ministre MacKay annonce une aide financière en cas de catastrophe de 3,6 millions de dollars à la Nouvelle Écosse**

Le 7 février 2014

#### **Le gouvernement Harper accorde plus de 10 millions de dollars au Nouveau-Brunswick pour l'aide en cas de catastrophe**

Le 14 novembre 2013

#### **Le gouvernement Harper accueille la Quatrième table ronde nationale sur la réduction des risques de catastrophe**

Le 5 novembre 2013

### **Plus de communiqués sur les infrastructures essentielles**

#### **Publications et rapports sur les infrastructures essentielles**

#### **Plan pour la circulation de personnes et de produits pendant et après une urgence**

#### **Plan d'action sur les infrastructures essentielles de 2014 à 2017**

#### **Compendium des mécanismes d'aide à la gestion des urgences du Canada et des États-Unis**

#### **Considérations pour la gestion des perturbations de la circulation à la frontière canado-américaine 2012**

#### **Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles**

#### **Plus de publications et rapports sur les infrastructures essentielles**

Date de modification 2014-03-20